

AR Prefecture

063-216303537-20250307-2025_03_16-DE
Reçu le 11/03/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -cinq, le 07 Mars à 20 h 00
- présents	07	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	08	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	03	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
28/02/2025 28/02/2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel
RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette

Absents excusés : BLANCHARD Pierre, THABOUILLOT Jacques (pouvoir à Yvette VOISSET)

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 16- 2025

Objet: achat d'un broyeur d'accotement

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le devis de réparation de la débroussailleuse, d'un montant de 14 332.57 € TTC. Elle propose aux Conseillers l'achat d'un broyeur d'accotement en remplacement. Les devis reçus sont les suivants :

- Etablissements MARVALIN de St Germain Lembron : 9 960.00 € TTC
- Etablissements MEYNIEL du BROU/ISSOIRE : 17 400.00 € TTC
- Etablissements FOUGERES de SAINT FERREOL DES COTES : 15 600.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'accepter le devis des Etablissements MARVALIN de St Germain Lembron pour un montant de 9 960.00 € TTC.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt

en Sous-préfecture d'Ambert le 10 mars 2025

et publication ou notification du 10 mars 2025

Le Maire

Chantal DESGEORGES

Le Secrétaire

Jean-Luc MONGHEAL

